

Mode d'emploi

Numéro d'homologation fédéral: W-5369

Opus[®] Top

Fongicide

Substances actives: **83,7 g/l d'époxiconazole (8,2 % en poids)**
 250 g/l de fenpropimorphe (24,5 % en poids)

Mode d'action (groupe FRAC): époxiconazole: 3 (G1); fenpropimorphe: 5 (G2)

Formule: **suspension-émulsion (SE)**

Taille du conditionnement: **5 litres**

Fongicide présentant une action préventive et curative contre les maladies du feuillage et de l'épi dans le blé, l'orge, le seigle d'hiver et contre les maladies du feuillage de la betterave à sucre

APPLICATION

Mode d'action

Opus Top est un fongicide présentant une action préventive et curative contre les agents pathogènes fongiques des céréales et de la betterave à sucre.

La combinaison des substances actives fenpropimorphe et époxiconazole permet de lutter de manière efficace et persistante contre de multiples maladies fongiques affectant le blé, l'orge, le seigle d'hiver et la betterave à sucre.

L'époxiconazole et le fenpropimorphe pénètrent et se diffusent rapidement dans la plante.

Spectre d'action

Opus Top agit de manière toute autant curative que préventive et déploie une action durable de qualité.

I. Dans le blé contre:

Oïdium	<i>Erysiphe graminis</i>
Septoriose	<i>Septoria tritici</i>
Septoriose et tache des glumes	<i>Septoria nodorum</i>
Rouille jaune	<i>Puccinia striiformis</i>
Rouille brune	<i>Puccinia recondita</i>

II. Dans l'orge contre:

Oïdium	<i>Erysiphe graminis</i>
Tache réticulée	<i>Pyrenophora teres</i>
Rhynchosporiose	<i>Rhynchosporium secalis</i>
Rouille naine de l'orge	<i>Puccinia hordei</i>

III. Dans le seigle d'hiver contre:

Rouille brune	<i>Puccinia recondita</i>
Oïdium	<i>Erysiphe graminis</i>
Rhynchosporiose	<i>Rhynchosporium secalis</i>

IV. Dans la betterave à sucre contre:

Cercosporiose et ramulariose	
Oïdium	<i>Erysiphe graminis</i>
Rouille de la betterave	<i>Uromyces betae</i>

Pour un grand nombre de fongicides, il existe un risque général d'apparition de souches fongiques résistantes aux substances actives. Dans des conditions particulièrement défavorables, une modification de l'efficacité du produit ne saurait, par conséquent, être exclue. La dose d'application recommandée par BASF doit impérativement être respectée.

Tolérance des cultures

Lorsqu'il est utilisé dans le respect de la dose d'application recommandée, Opus Top est bien toléré par toutes les céréales et toutes les variétés de betterave à sucre.

RECOMMANDATIONS D'APPLICATION ET INDICATIONS

Betterave sucrière

Contre la cercosporiose, la ramulariose, l'oïdium et la rouille de la betterave

Maximum de 2 traitements par culture

Dose d'application : **1,2 l/ha**

Volume d'eau : **200 – 400 l/ha**

Application au début de la contamination ou dès l'apparition des premiers symptômes

Opus Top convient aussi bien pour un premier traitement que pour un post-traitement après l'application d'Opera[®], par exemple.

Blé, orge, seigle d'hiver

Contre les maladies du feuillage et de l'épi

Maximum de 1 traitement par culture

Dose d'application : **1,5 l/ha**

Volume d'eau : **200 – 400 l/ha**

Le traitement doit être appliqué immédiatement après l'apparition de l'infection jusqu'au stade EC 61 (BBCH). Selon la pression infectieuse, une application unique du fongicide peut ne pas être suffisante. Les cultures de céréales doivent être protégées par un programme de traitement adapté aux conditions du site. Pour toutes informations et recommandations supplémentaires, veuillez contacter notre service de conseil.

APPLICATIONS AUTORISÉES

Culture		Organismes nuisibles / Utilisation	Dosage	Charges
F	Betterave à sucre	cercosporiose et ramulariose oïdium des betteraves rouille des betteraves	Dosage: 1.2 l/ha	1, 2, 3
F	Blé	oïdium des céréales	Dosage: 1.5 l/ha Application: stade 31-61 (BBCH).	2, 3, 4
F	Blé	rouille brune septoriose de l'épi (<i>S. nodorum</i>)	Dosage: 1.5 l/ha Application: stade 37-61 (BBCH).	2, 3, 4
F	Blé	rouille jaune	Dosage: 0.75 - 1.5 l/ha Application: stade 31-61 (BBCH).	2, 3, 4, 5
F	Orge	helminthosporiose de l'orge oïdium des céréales rhynchosporiose rouille naine de l'orge	Dosage: 1.5 l/ha Application: stade 31-51 (BBCH).	2, 3, 4
F	Seigle d'automne	oïdium des céréales	Dosage: 1.5 l/ha Application: stade 31-61 (BBCH).	2, 3, 4
F	Seigle d'automne	rhynchosporiose	Dosage: 1.5 l/ha Application: stade 37-61 (BBCH).	2, 3, 4
F	Seigle d'automne	rouille brune	Dosage: 0.75 - 1.5 l/ha Application: stade 37-61 (BBCH).	2, 3, 4, 5

Charges et remarques:

1. 2 traitements au maximum par culture et par année.
2. SPe 3: Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 20 m par rapport aux eaux de surface. Pour protéger des conséquences liées au ruissellement, respecter une zone tampon enherbée sur toute la surface de 6 m par rapport aux eaux de

surface. La réduction de la zone liée à la dérive et les dérogations sont fixées dans les instructions de l'OFAG.

3. Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection. Application de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure.
4. 1 traitement par culture au maximum.
5. Dosage élevé uniquement pour les variétés très sensibles.

TECHNIQUE D'APPLICATION

I. Prévention de résidus et nettoyage

Ne jamais appliquer plus de bouillie de pulvérisation que ce qui est nécessaire. Vider complètement le récipient, le rincer avec de l'eau, ajouter l'eau de rinçage à la bouillie de pulvérisation ! Diluer les résidus de liquide de pulvérisation résultant inévitablement de l'application selon une proportion 1:10, et les appliquer sur la surface traitée.

Il convient que le nettoyage soit effectué immédiatement après la fin des opérations de pulvérisation.

En cas d'interruption planifiable de longue durée des opérations de pulvérisation (pendant la nuit, p. ex.), il convient que la cuve de pulvérisation soit remplie de manière telle que le liquide de pulvérisation préparé puisse être complètement utilisé lors du dernier passage.

Pour le rinçage optimal de la cuve, nous recommandons la mise en œuvre d'un nettoyage intérieur continu. Il convient, en fonction du partenaire de mélange utilisé dans la cuve et de la présence, ou non, de dépôts secs sur la paroi intérieure du récipient de pulvérisation, d'ajouter un produit de nettoyage à l'eau de rinçage.

II. Préparation du liquide de pulvérisation

1. Remplir la cuve au 2/3 avec de l'eau.
2. Bien agiter Opus Top avant emploi et ajouter le produit pendant que l'agitateur est en marche.
3. Ajouter, le cas échéant, un partenaire de mélange.
4. Remplir la cuve avec de l'eau.

Volume d'eau: 200 - 400 l/ha

Un équipement de protection individuelle approprié est généralement requis pour la préparation de la bouillie de pulvérisation.

III. Opération de pulvérisation

Tester régulièrement les équipements de pulvérisation sur le banc d'essai !

Avant le traitement, étalonner les équipements et contrôler le débit de la buse.

Pendant le passage et pendant la pulvérisation, maintenir le liquide de pulvérisation en mouvement au moyen d'un agitateur ou d'un retour. Après toute pause de travail, agiter de nouveau le liquide de pulvérisation avec soin.

Veiller à l'imprégnation régulière des plantes. Éviter le surdosage et la dérive.

Si, lors de l'application de la bouillie de pulvérisation, le contact avec le produit phytosanitaire ne peut être évité (via le brouillard de pulvérisation, p. ex.), il est alors impératif d'utiliser des gants de protection, un vêtement de protection, des chaussures fermées ainsi que d'autres équipements de protection appropriés (visière, couvre-chef, p. ex.).

Miscibilité

Opus Top est miscible avec des herbicides (Basagran[®] SG, Biathlon[®], p. ex.), avec des insecticides (Fastac[®] Perlen, p. ex.), avec des régulateurs de croissance (Medax[®] Top, p. ex.) ainsi qu'avec des engrais foliaires (marques de qualité).

Pour les mélanges avec des régulateurs de croissance contenant de l'éthéphon, ceux-ci doivent toujours être ajoutés en dernier au liquide de pulvérisation! (Il est impératif de lire et de respecter le mode d'emploi de ces produits.)

L'ajout d'une solution à base d'ammonium de nitrate et d'urée (ANU) ou d'urée est possible. En cas de températures élevées et de faible humidité de l'air, l'utilisation de plus de 20 l ou kg de produit/ha peut provoquer des dégâts.

Pour les mélanges en cuve avec de l'urée, ceux-ci doivent tout d'abord être complètement dissous. Ce n'est qu'après qu'Opus Top et d'autres partenaires de mélange peuvent être ajoutés conformément à ce qui est décrit.




Notre responsabilité ne saurait être engagée pour les effets négatifs de mélanges en cuve n'étant pas recommandés par nos soins.

Dans les mélanges en cuve, les champs d'application et les dispositions d'application définis pour le partenaire de mélange et autorisés par l'autorité d'homologation doivent être respectés.

CONSEILS DE SÉCURITÉ POUR LA MANIPULATION

Classification et étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Symboles et indications de dangers:

Marquage abrégé	GHS07	GHS08	GHS09
Symbole			
Indication de dangers	Attention dangereux	Dangereux pour la santé	Dangereux pour le milieu aquatique

Mention d'avertissement: Danger

Mention de Danger:

EUH401	Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H360Df	Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.

Conseil de Prudence:

P101	En cas de consultation d'un médecin, montrez-lui le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
SP 1	Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

Conseil de Prudence (Prévention):

P201	Veiller à obtenir des instructions spéciales avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les dispositions de sécurité.

- P260 Ne pas inhaler les brouillards et vapeurs.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants/des vêtements de protection.

Conseils de prudence (Intervention):

- P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P308 + P311 En CAS d'exposition prouvée ou suspectée: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin
P391 Recueillir le produit répandu.

Conseils de prudence (stockage):

- P405 Garder sous clef.

Conseils de prudence (élimination):

- P501 Éliminer le contenu/récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

Service d'urgence en cas d'intoxications:

Tox Info Swiss, téléphone 145 ou 044 251 51 51.

Pour information relative aux comportements appropriés en cas d'accident (incendie, accident, etc.) le service des sapeurs-pompiers de l'usine BASF de Ludwigshafen est joignable 24 heures sur 24 au numéro de téléphone 0049-621-604 33 33.

ÉLIMINATION DES DÉCHETS

Ne pas réutiliser les emballages vides.

Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et remis au service d'enlèvement des déchets.

Déposer les résidus de produits phytosanitaires en vue de leur élimination dans leur emballage d'origine auprès d'une déchetterie communale, d'un centre de collecte pour déchets spéciaux ou auprès du point de vente de ceux-ci.

Éviter toute pollution des eaux avec le produit, des résidus de bouillie, de l'eau de rinçage et la dérive.

La réutilisation de l'emballage est interdite.

CONSIGNES D'APPLICATION GÉNÉRALES / RESPONSABILITÉ

Les données figurant dans la présente fiche d'information se fondent sur nos connaissances et nos expériences actuelles ; elles sont conformes aux indications de l'autorité d'homologation. Vu la multitude d'influences possibles lors de la manipulation et de l'utilisation de notre produit, elles ne dégagent pas l'utilisateur de procéder à ses propres contrôles et essais. Dans la mesure où nous n'avons aucune prise sur le stockage et l'application du produit, et où nous ne pouvons pas prévoir toutes les situations y afférentes, nous déclinons toute responsabilité en cas de dommages découlant d'un stockage et d'une application inappropriés.

L'application du produit dans des domaines d'application qui ne sont pas décrits dans la fiche d'information du produit, notamment dans d'autres cultures que celles qui y sont mentionnées, n'est pas contrôlée par nos soins. Cela vaut tout particulièrement pour les applications qui sont certes couvertes par une homologation ou un agrément émanant de l'autorité d'homologation, mais qui ne sont pas recommandées par nos soins. Nous déclinons par conséquent toute responsabilité pour les dommages éventuels découlant d'une telle application.

De nombreux facteurs, tout particulièrement des facteurs liés aux conditions locales ou régionales, peuvent affecter l'action du produit. Ces facteurs comprennent notamment les conditions climatiques et édaphiques, les variétés de plantes cultivées, la rotation des cultures, les délais de traitement, les doses d'application, les mélanges avec d'autres produits non conformes aux données susmentionnées

23.10.2018

en ce qui concerne la miscibilité, l'apparition d'organismes résistants aux substances actives (tels que des souches fongiques, des plantes, des insectes, p. ex.), la technique de pulvérisation, etc. Dans des conditions particulièrement défavorables, toute modification de l'efficacité du produit ou tout endommagement des plantes de culture ne sauraient être exclus. Ni BASF ni notre partenaire de distribution ne sauraient endosser quelque responsabilité que ce soit pour lesdites conséquences. L'utilisateur de notre produit engage sa propre responsabilité quant au respect de droits de propriété industrielle éventuels, de lois et de dispositions existantes ainsi que des indications comprises dans l'homologation du produit et dans la fiche d'information relative au produit. Les données et les informations figurant au présent document peuvent toutes être modifiées sans préavis.

® = Marque déposée de BASF